

Réduisons nos déchets !

Dans le cadre des mesures de confinement mises en place pour lutter contre le coronavirus, la collecte des déchets est modifiée.

Depuis le 18 mars et jusqu'à nouvel ordre, à Orly, le Grand-Orly Seine Bièvre a pris les dispositions suivantes :

> **Maintien des collectes des ordures ménagères** (bac gris foncé) **et des emballages** (bac jaune) les mêmes jours et à la même fréquence.

> **Suspension des collectes en porte à porte des déchets verts, du verre et des encombrants**, et ce jusqu'à nouvel ordre. Pendant cette période, les dépôts de ces déchets ne seront pas autorisés sur l'espace public.

> **La collecte des toxiques par le camion planète est interrompue** à partir du 24 mars 2020.

Ces dispositions permettent de concentrer les effectifs sur l'évacuation des ordures ménagères, prioritaires dans la période actuelle.

En fonction de l'évolution de la situation, l'organisation de la collecte pourrait être revue.

Aussi, le Grand-Orly Seine Bièvre invite chacun à limiter au maximum ses déchets.

Quelques bonnes pratiques :

1) Limiter le gaspillage alimentaire

La situation actuelle peut conduire à acheter plus que nécessaire des produits frais. Attention ces produits achetés en grande quantité risquent de se périmer et finir à la poubelle.

Penser à congeler et à cuisiner les restes.

2) Réduction des emballages

Achetez au maximum des produits en vrac ou à emballage réduit. L'eau du robinet est d'excellente qualité et permet d'éviter les bouteilles plastiques ! Et si vous avez des bouteilles ou des Tétra pak, pensez à les compacter.

3) Objets encombrants

Peut-être que vous profiterez du confinement pour faire du rangement, mais pensez aux éboueurs : nos services de collecte sont très sollicités !

Gardez chez vous les objets encombrants pour le moment.

La collecte des encombrants reprendra dès que possible. La ressourcerie d'Orly sera par ailleurs ravie de récupérer vos meubles, chaises... dès qu'elle rouvrira.

4) Textiles usagés

Comme pour les encombrants, stocker-les chez vous dans l'attente de les déposer dans les bornes textiles d'apport volontaire.

5) Réduction des déchets d'origine alimentaire (hors déchets carnés, comme la viande et le poisson)

Si vous disposez d'un jardin : une solution simple, pratique et à la portée de tous : le compostage.

N'hésitez pas à déposer dans votre composteur les déchets suivants :

> Epluchures de fruits et légumes

> Restes de repas : uniquement légumes

> Marc de café, filtres

> Essuie-tout

Si vous ne possédez pas de composteur, vous pouvez en fabriquer un à partir de cagettes en bois ou faire un tas au fond de votre jardin, ou un trou, ou toute autre idée, le principal est qu'il n'y ait pas de fond, que le tas repose directement sur la terre (à fabriquer avec vos enfants... ils seront ravis !)

Un doute ? une question sur le compost... une adresse mail : reduisonsnosdechets@grandorlyseinebievre.fr

6) Déchets verts de jardin

Les tontes de pelouse peuvent être déposés en tas pour être séchées à l'air libre, la matière se dégradera progressivement.

Si vous disposez d'un broyeur de végétaux penser à faire du broyat qui sera très utile au pied de vos plantations